

<http://clg-montjoie-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1065>



# Utilisation des réseaux sociaux par les élèves de 6ème

- Le collège - Actualités du collège -



Date de mise en ligne : jeudi 27 mars 2025

---

Copyright © Collège Montjoie #Saran @ac\_orleanstours - Tous droits

réservés

---

Madame, Monsieur,

Nous avons constaté que certains élèves de 6ème utilisent des groupes WhatsApp pour échanger des messages inappropriés et insultants. Nous vous rappelons que l'utilisation des réseaux sociaux est interdite pour les élèves de cet âge.

Conformément à la loi du 7 juillet 2023, une majorité numérique de 15 ans a été instaurée pour s'inscrire sur les réseaux sociaux. Les plateformes doivent refuser l'inscription des enfants de moins de 15 ans, sauf si un des parents a donné son accord.

En France, il est également interdit de créer un compte sur un réseau social avant 13 ans.

Nous vous demandons de bien vouloir retirer immédiatement votre enfant de ces groupes et de veiller à ce qu'il ne recrée pas de nouveaux groupes. Nous avons déjà dû fermer plusieurs groupes et nous comptons sur votre vigilance pour éviter que cela ne se reproduise.

De plus, nous vous rappelons que les actes de cyberharcèlement sont punis par la loi et que les agissements de votre enfant relèvent de votre responsabilité.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération afin de garantir la sécurité de tous.

Bien cordialement,